



Luxembourg, le 20 novembre 2024

Communiqué de presse :

## **Saison théâtrale et chorégraphique 2024/2025 Un nouveau pas vers la professionnalisation et des rémunérations justes et équitables**

C'est un accord historique, qui a été conclu pour cette saison 2024/25. En effet, la THEATER FEDERATIOUN et ASPRO sont parvenues, ensemble, à faire un pas supplémentaire vers la professionnalisation du secteur national des arts de la scène en trouvant un accord sur les minima tarifaires pour tous les métiers des arts de la scène. Un accord historique, puisqu'il s'agit du tout premier du secteur culturel.

La professionnalisation des arts de la scène au Luxembourg a connu de nombreuses évolutions ces cinquante dernières années. Les métiers liés au spectacle vivant ont longtemps été exercés de façon semi-professionnelle. Les personnes impliquées travaillaient en partie dans d'autres secteurs et se sont consacrées aux arts de la scène de façon bénévole ou rémunérées selon les possibilités souvent limitées des structures productrices. Cela a créé des situations de rémunération inégales et difficilement lisibles. C'est donc dans un souci de transparence et de reconnaissance des différents métiers constituant le monde du spectacle vivant que la THEATER FEDERATIOUN et ASPRO se sont engagées à trouver cet accord.

En effet, après une longue phase préparative et des mois de négociations entre les structures productrices d'un côté et les artistes et technicien·ne·s du spectacle vivant de l'autre, les différentes parties sont arrivées à **un accord sur des minima à honorer lors de productions luxembourgeoises**. Cet accord concerne les professionnel·le·s du spectacle vivant ayant le statut de « travailleur indépendant » auprès du Centre Commun de la Sécurité Sociale et pouvant bénéficier des mesures de soutien du ministère de la Culture (intermittent·e·s du spectacle ou artistes professionnel·le·s indépendant·e·s).

Un accord avait déjà été trouvé pour les **métiers « Op der Bün »\*** depuis l'été 2023 ; désormais, dans un but de justice sociale et de valorisation de tous les métiers des arts de la scène, **le secteur dispose également d'un accord sur les minima tarifaires pour tous les métiers « Hannert der Bün »\*\***.

Nous sommes persuadé·e·s que ces accords tarifaires sont un pas supplémentaire primordial vers une plus grande professionnalisation de l'ensemble du secteur culturel national et vers

des rémunérations justes et équitables comme cela est demandé à l'article 3 de la Charte de déontologie pour les structures culturelles.

Le président de la THEATERFEDERATION, Sascha Dahm, explique : « La THEATERFEDERATION se consacre pleinement à la professionnalisation de notre scène théâtrale florissante ! Nous assumons ici la responsabilité nécessaire et souhaitons intensifier cette professionnalisation, en collaboration avec l'ASPRO. Je suis très heureux que nous ayons pu négocier un accord correspondant, le premier de son genre, qui prend en compte aussi bien les métiers « op der Bün » que ceux « hannert der Bün ». De plus, lors de ces négociations, les bases pour l'avenir ont déjà été posées, et les échanges réguliers sur le dossier crucial des tarifications continueront à avoir lieu ! »

La présidente d'ASPRO, Claire Wagener, affirme de son côté : « ASPRO a fait un travail important pour définir les métiers impliqués dans les arts de la scène au Luxembourg afin de les rendre visibles et d'améliorer leurs conditions de travail. Nous avons commencé par établir un *Glossaire* de ces métiers avant de nous pencher sur la question difficile de la rémunération juste et équitable, tenant compte des exigences propres à chaque métier, des charges sociales élevées qui s'appliquent aux indépendant·e·s et du coût de vie au Luxembourg. Sur cette base et en s'inspirant des systèmes de rémunération du spectacle vivant d'autres pays européens, ASPRO a publié ses *Recommandations tarifaires* qui ont fourni le point de départ des négociations et des accords signés. Ces recommandations plaident aussi pour le principe d'ancienneté qui assure une progression des rémunérations à long terme ainsi que l'indexation des cachets qui permet de suivre les augmentations régulières du coût de vie au Luxembourg, deux éléments sur lesquels nous espérons trouver des accords à l'avenir. Nous sommes heureux·ses d'avoir signé des accords sur les minima tarifaires applicables à tous les métiers que nous représentons et nous continuons à nous engager pour des perspectives durables. En consolidant les conditions de travail de nos métiers, nous espérons que nos scènes deviendront accessibles à plus de personnes et que le public y verra ainsi la diversité de notre pays. »

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les données chiffrées de ces accords, vous pouvez vous adresser aux président·e·s des deux structures signataires qui seront ravi·e·s de vous les résumer et les expliquer de manière approfondie.

Nous restons à votre disposition pour toute question sur ces accords tarifaires ou plus généralement sur le secteur national des arts de la scène.

---

\* **Liste des métiers « Op der Bün » :**

Comédien·ne, danseur·euse, musicien·ne live

\*\* **Liste des métiers « Hannert der Bün » :**

accessoiriste, artiste vidéo, assistant·e mise en scène, coiffeur·euse/ maquilleur·euse, chorégraphe, collaborateur·rice artistique, concepteur·rice sonore, créateur·rice costumes, créateur·rice lumière, dramaturge, metteur·e en scène, habilleur·euse, régisseur·euse, scénographe, etc...

---

La **THEATER FEDERATIOUN**, officiellement Fédération Luxembourgeoise des Arts de la Scène (FLAS) est une asbl créée en 1996 dans le souci de représenter le secteur des arts du spectacle. Son rôle est de défendre les intérêts communs de ses membres, de stimuler le dialogue et l'échange d'expériences, d'élaborer de nouvelles idées en lien avec l'évolution du secteur et de promouvoir les arts de la scène au Luxembourg.

Elle compte actuellement 22 membres : Bombyx, CAPE – Centre des Arts Pluriels Ettelbruck, Cube 521, Escher Theater, Fundamental, ILL – Independent Little Lies, Kaleidoskop-Theater, Kasemattentheater, Kinneksbond – Centre culturel Mamer, Kulturfabrik, Kulturhaus Niederaanven, La Compagnie du Grand Boube, MASKÉNADA, Mierscher Theater, neimënster, PROJETEN, Rotondes, Théâtre National du Luxembourg (TNL), Théâtres de la Ville de Luxembourg, Théâtre du Centaure, Théâtre Ouvert Luxembourg (TOL), TROIS C-L – Maison pour la Danse.

**ASPRO** est l'Association Luxembourgeoise des Professionnel-le-s du Spectacle Vivant. L'asbl, créée en 2017, a pour vocation de réunir les professionnel-le-s indépendant-e-s exerçant les différents métiers du spectacle vivant, d'agir légitimement en leur nom et de défendre d'une seule voix leurs intérêts communs, à la fois devant les décideurs publics, auprès des structures culturelles et dans les médias. Elle compte actuellement plus de 130 membres.